MAIRIE DE SAVIGNAC-DE-L'ISLE







« FLASH INFO N°10 »



CABANE à LIRE

Les agents du service technique viennent de terminer la mise en place de la cabane à lire place du château.

Pour ceux qui seraient donateurs de livres ou de revues merci de bien vouloir les porter à la Mairie.

Actuellement, une Élue* et deux administrées* sont volontaires pour les classer par catégorie et les installer au fur à mesure dans cet espace et éviter une éventuelle surcharge peu bénéfique à son utilisation.

La municipalité vous remercie pour votre collaboration pour faire vivre et partager des livres.

Pour tout renseignement s'adresser à *Véronique Chenal adjointe, Nicole Arriailh et Evelyne Barrat bénévoles





Modification du jour de la collecte des bacs



La commune de Savignac de l'Isle est collectée à partir du 02 AVRIL 2018



<u>le mercredi</u> pour le bac jaune <u>le vendredi</u> pour le bac marron

Un nouveau calendrier 2018 est à votre disposition à la Mairie et sur le site internet de la commune.

La collecte est effectuée par le camion robot, le positionnement des bacs (ouverture vers la route et 1m entre chaque bac) est inchangé ainsi que la fréquence

1fois/semaine bac marron et toutes les 2 semaines bac jaune

Dorénavant les jours fériés seront collectés sauf le 1^{er} Mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier où le ramassage s'effectuera le samedi suivant

Pour vous aidez une application SMICVAL existe vous pouvez la télécharger afin d'être informé en temps réel.





La commémoration du 8 Mai 2018 aura lieu à 9h30

Au Monument aux Morts de Savignac de l'Isle

Pour faire suite à cette cérémonie, la Municipalité vous invite à partager un moment d'échanges autour d'un café gourmand dans la salle de réunion derrière la Mairie

Cette manifestation intercommunale débutera à 9h30 Savignac, puis 10h Bonzac, 10h30 St-Martin du Bois, 11h St Ciers d'Abzac 11h30 Maransin où le vin d'Honneur sera servi vers 12h

Deux nouvelles associations Savignacaises

Le Carré Culturel

Promouvoir la culture en milieu rural grâce à des manifestations d'exception. Accompagner un enfant à un spectacle ou à une exposition c'est l'aider dans cette découverte, lui faire une proposition. C'est donc ouvrir le champ des possibles, l'amener vers l'inconnu, l'aider à exprimer ses goûts et ses idées.

Présidente : Josvane DUFOUR

Association de randonneurs



Pour tout renseignement s'adresser à Chantal Maronese et Jean Marie Vacher



La commune ne pouvant plus bénéficier d'un temps d'agent d'accueil en contrat aidé, nous sommes contraints de fermer la Mairie le mercredi et lors des absences de la secrétaire de Mairie.

Secrétariat Ouvert : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi – De 14h à 17h30